



COMPTE - RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL DE QUARTIER SAINT- ANTOINE DU 3 MARS 2021

Étaient présents à cette réunion tous les titulaires excepté Alain Kerebel retenu professionnellement.

Un Conseil de quartier consacré exclusivement aux mobilités aura lieu au mois d'avril.

Deux élus conseillers municipaux sont présents à cette réunion en tant qu'experts :

- Madame Marie-Laure Majou, déléguée aux mobilités, au stationnement et au cœur de Ville.
- Monsieur Simon Bonne est lui délégué à la voirie, aux travaux et au Centre Technique Municipal.

Ordre du jour

1. Point sur le diagnostic chaussée et mobilité	
2. Ouverture d'un débat sur l'extension du stationnement payant et la limitation de la vitesse dans la commune	
3. Les boîtes à livre	
4. Stationnement non tolérés sur les bateaux	
5. Arbres avenue Debasseux	
6. L'urbanisme	
7. Sécurité	

1. Point sur le diagnostic chaussée et mobilité

Ce diagnostic a montré que 30% des chaussées de la Ville étaient en état médiocre voire mauvais. Il doit permettre de hiérarchiser et de voir là où il faut agir au plus vite.

La première rue très dégradée est l'avenue Debasseux. C'est la rue dans l'état le plus critique, accentué par le passage des bus.

Dans un premier temps : tranche de travaux d'avril à juillet avec ouverture de la chaussée et remplacement des canalisations d'eau potable. Dans un deuxième temps : de juillet à janvier 2022 travaux concernant l'assainissement

Ces travaux n'avaient jamais été réalisés auparavant. Il y avait eu juste des travaux d'urgence dans cette rue et d'autres comme la rue Kleber.

C'est le sol (support différent selon les endroits) qui conditionne les différents travaux.

Monsieur Borgnis se réjouit de ces travaux qui concernent la rue où il habite et demande ce qui va se passer pour la circulation des bus.

Madame Majou : Il existe deux scénarios possibles pour la déviation des bus

- Soit ils sont déviés par la rue du Colonel de Bange,
- Soit par le plateau Saint-Antoine.

Cette décision sera prise en concertation avec VGP et la ville de Versailles.

La Ville préfère le premier scénario car d'autres chantiers se préparent rue de Glatigny.

Trop de bus rue du plateau Saint-Antoine pourraient nuire à la bonne circulation.

C'est Versailles qui décidera car la rue du Colonel de Bange se situe à Versailles.

Monsieur Bonne : Rue de Glatigny, des travaux d'enfouissement auront lieu du carrefour de Bellevue jusqu'à la place Laboulaye, à partir de la Toussaint pendant 6 à 8 semaines.

Autre Chantier : Remise en état des chaussées entre l'avenue de Bellevue et la rue de Versailles, après l'enfouissement des réseaux.

Madame Alquier déplore la perte de deux places de parking et le fait qu'il manque un horodateur au coin de la rue de Vaucresson.

Monsieur Bonne répond que c'est pour une meilleure visibilité. Il y a eu des accidents en d'autres endroits du Chesnay-Rocquencourt en raison d'un manque de visibilité.

Des barrières vont être posées en raison de voitures garées à cheval sur le trottoir, en particulier devant le coiffeur, rue de Glatigny

2. Ouverture d'un débat sur l'extension du stationnement payant et la limitation de la vitesse dans la commune :

Il est demandé aux titulaires du Conseil de quartier d'interroger les habitants de leur quartier sur leur opinion concernant deux points :

- L'extension du stationnement payant aux zones blanches.
- La limitation à 30 dans toute la ville.

Ces éléments permettront l'ouverture d'un retour et d'un débat au Conseil de quartier du mois de juin.

3. Les boîtes à livre :

7 sur la commune, 1 par quartier, 2 au centre de la ville.

Coût total 2 500 euros pour la réalisation et la pose de ces boîtes à livre par les services de la Ville.

Vote pour l'emplacement de la boîte du quartier. À l'unanimité vote pour l'emplacement situé près de l'église Saint-Antoine.

4. Stationnement non tolérés sur les bateaux :

Verbalisation possible.

5. Arbres avenue Debasseux :

Depuis 15 ans les arbres sont atteints par la maladie du Félid. Dans un mois résultat du diagnostic demandé par le maire.

6. L'urbanisme :

On peut poser des questions à Aline Téménidès concernant l'urbanisme. On peut poser des questions sur tous les sujets urbains en lui envoyant un mail.

Madame Charpentier : La société Speedy va déménager rue de Versailles et quelques logements sociaux vont être créés.

Madame de Rivasson parle des belles maisons du quartier Saint-Antoine qui pourraient être protégées. Madame Charpentier dit que c'est le cas au Vésinet et à Maisons-Laffitte.

Monsieur Borgnis voudrait comprendre la politique générale ; cela pourrait rassurer les habitants et cela intéresse beaucoup de monde. Comment donner des limites à des projets ?

Madame Charpentier : PLU de 30% de logements sociaux.

Monsieur Froment : Construction au coup par coup. Des grands fonciers peuvent être attirés. Il vaut mieux y réfléchir avant.

Monsieur Konsdorff propose de faire venir le maire pour présenter sa vision sur ce sujet dans un prochain Conseil de quartier.

Concernant les abords du vestiaire et les nuisances apportées par le café le Jocelyn : La police municipale est au courant et y travaille.

La modernisation des équipements urbains est en cours : les corbeilles sont en cours de changement.

Un lien va être communiqué pour voter pour 4 projets en cours au niveau de la ville.

Madame Moulard évoque les problèmes de déchets jetés par les élèves des écoles avenue de Maintenon.

Madame Perelli regrette l'absence de corbeilles rue du Colonel de Bange mais il lui est répondu que le trottoir appartient à Versailles ...

PCDU : Plan Communal de Déplacements Urbains. Il sera évoqué en avril.

7. Sécurité :

Tournées régulières de la Police Municipale.

Depuis septembre deux personnes embauchées. Déplacements en vélo électrique pour plus de proximité.

Pas de chiffres concernant les cambriolages.

Des caméras devraient être installées et les discussions en Conseils de quartier seront utiles à leur installation.

Monsieur Bleger demande comment faire respecter les limites de vitesse à 30 et se pose des questions sur les radars ; il a envoyé un mail en ce sens à Madame Majou.

Pour alimenter le prochain conseil de quartier, les sujets peuvent être remontés par mail.